

## La fin du désherbant sur le domaine public communal

Notre commune a commencé à mettre en œuvre la législation sur la fin des usages des produits phytosanitaires dans le cimetière.



A l'issue du Grenelle de l'environnement, la France avait lancé en 2008 le plan Ecophyto, afin de diviser par deux l'usage des pesticides d'ici à 2018. Depuis, alors que les études sanitaires et scientifiques montrant les dangers des phytosanitaires sur la santé se multiplient, l'utilisation des produits de l'agrochimie n'a cessé d'augmenter.

La loi sur la transition énergétique adoptée en juillet 2015, stipule qu'au 1er janvier 2017, les collectivités auront interdiction de pulvériser des produits chimiques, pesticides, fongicides et herbicides, dans l'espace public. Le zéro pesticide dans les espaces verts (les parcs, promenades, forêts, jardins publics) s'accompagne de la mise en place du label « Terre Saine ».

L'enjeu était de taille : selon l'Office nationale de l'eau et des milieux aquatiques (Onema). 6 000 tonnes de phytosanitaires étaient utilisées chaque année en France par les collectivités.

Un arrêté du 15 janvier 2021 étend l'application du « zéro phyto » aux cimetières et à la plupart des terrains de sport. Notre commune se met au vert et adopte les bonnes recettes du « zéro phyto », basées sur la gestion différenciée avec au choix : coccinelles pour lutter contre les pucerons, lance-flamme pour brûler les pissenlits ou choc hydraulique pour déloger les plantes indésirables, débroussailleuses, développement de la tonte et du fauchage au détriment du désherbage, enherbement pour protéger les sols, binette, bâchage et paillage dans les plates-bandes pour maîtriser au mieux ces plantes indésirables, souvent appelées à tort « mauvaises herbes ».... Mais le désherbage des cimetières sans herbicide nécessite aussi plus de temps de travail (20 à 30% selon les communes qui appliquent déjà ces directives) et concentré sur quelques semaines.

**A l'avenir, il est donc nécessaire d'accepter que le cimetière soit entretenu d'une manière différente. Le respect de la nature et de l'environnement est en cohésion avec le monde rural dans lequel nous vivons.**